



La contribution des établissements d'enseignement supérieur et de recherche de l'espace francophone à l'élaboration et la mise en œuvre des politiques de santé publique

Déclaration de Bruxelles

Nous, représentants d'établissements d'enseignement supérieur et de recherche, acteurs, partenaires et décideurs des systèmes de santé de l'espace francophone, réunis à l'École de Santé publique de l'Université libre de Bruxelles, en Belgique, à l'initiative de l'Agence universitaire de la Francophonie lors de son colloque annuel « La contribution des établissements d'enseignement supérieur et de recherche de l'espace francophone à l'élaboration et la mise en œuvre des politiques de santé publique » :

- Remercions l'Université libre de Bruxelles et son École de Santé publique d'avoir accueilli dans d'excellentes conditions ce colloque annuel de l'AUF d'un intérêt majeur pour les politiques de santé publique.

- Affirmons la nécessité pour l'espace francophone que les établissements d'enseignement supérieur et de recherche, ainsi que les réseaux professionnels dont l'expertise en santé est reconnue, soient sollicités et s'engagent délibérément, au-delà de leur rôle académique, dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques de santé publique, en y apportant leurs compétences et leurs expériences pratiques.

- Reconnaissons la nécessité de concevoir la formation et la recherche en santé publique et globale de manière inter et transdisciplinaire, c'est-à-dire associant au-delà des disciplines académiques (principalement issues des sciences de la vie, des sciences humaines et sociales et des sciences de l'ingénieur et des données), les autres acteurs non académiques publics et privés, les patients et plus largement la population, pour mieux comprendre les problèmes de santé auxquels sont confrontés les populations et proposer des solutions à la fois locales et globales.

- Soulignons la nécessité de développer la formation et la reconversion professionnelle afin d'améliorer l'employabilité des jeunes diplômés notamment pour répondre aux besoins locaux en profession de santé.

- Rappelons que nous partageons un ensemble de valeurs communes qui guident notre action, nos formations et nos recherches en santé publique et globale. Ces valeurs sont sous-tendues par les principes fondamentaux et universels des droits humains, de l'éthique, de l'équité et de la durabilité. Nous rappelons à ce titre que les déterminants sociaux-culturels, éducationnels, économiques, environnementaux, de la santé sont les principaux facteurs responsables des inégalités de santé que nous cherchons à comprendre et à atténuer pour faire de la santé un droit humain fondamental. C'est pourquoi une action résolue sur les déterminants de la santé de nos populations passe par des approches systémiques, pluridisciplinaires et globales.

- Soulignons qu'il est urgent que les futurs professionnels de santé, managers et décideurs en santé soient formés aux technologies numériques en y associant les patients, que les recherches bénéficient de façon massive des acquis et de la maîtrise de la révolution digitale. Ce ne peut être la solution unique à tous les problèmes de santé publique, mais un levier d'action partagée. Ces technologies faciliteront la mise en œuvre des innovations dites « frugales » pour les interventions

en santé mais également des évolutions organisationnelles pour assurer l'accès aux soins et services de santé notamment en contextes précaires.

- Valorisons la diversité des approches au sein de la Francophonie universitaire à la fois comme un enrichissement de l'expertise collective et comme une nécessité face à la pluralité des situations épidémiologiques et sanitaires. La reconnaissance de cette diversité repose sur les expériences acquises tant dans les universités, centres de recherches, instituts et Ecoles que sur les terrains de pratiques et de recherches dans tous les pays de la Francophonie, dans un profond respect mutuel et une co-existence équitable des partenariats.

- Souhaitons favoriser la mobilité des enseignants, des chercheurs et des étudiants engagés dans des parcours et/ou des carrières en santé publique et globale. Les modèles impliquant des co-directions de travaux de mémoire de master, des cotutelles de thèse de doctorat doivent être encouragés et financés entre toutes les composantes de la Francophonie, entre le Nord et le Sud, comme entre le Sud et le Sud.

- Nous réjouissons de l'accompagnement et du soutien apporté par l'Agence universitaire de la Francophonie aux initiatives pilotes dans les domaines mentionnés ci-dessus.

- Souhaitons que cet accompagnement et ce soutien favorisent la dynamisation de la communauté de santé publique dans tous les pays de la Francophonie et permettent de développer des actions communes telles que :

- la promotion de la qualité de l'enseignement, de la recherche et de la gouvernance en santé notamment par l'accompagnement des démarches d'assurance qualité permettant d'améliorer l'impact sur la santé des populations ;
- l'appui aux initiatives en faveur de la responsabilité sociale des établissements ;
- le développement d'un accès, d'une culture et d'une compétence spécifique dans les moyens numériques d'accès et de diffusion de la connaissance en français ;
- l'appui à la formation doctorale notamment sous la forme de co-tutelle et par l'organisation de rencontres entre doctorants en santé publique dans l'espace francophone ;
- la remise d'un prix « Santé publique et francophonie » ou d'une bourse de soutien à la publication de projets de recherche ou d'intervention originaux ;
- l'élaboration d'un guide des Ecoles et des formations académiques en santé publique dans l'espace francophone ;
- le soutien à la promotion de la santé comme levier de transformation des politiques de santé publique et comme contribution au développement durable.

- Considérons que l'élaboration et la mise en oeuvre et l'évaluation des politiques de santé publique par les décideurs dans les pays francophones gagneraient en efficacité par le partenariat avec les acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche.

- Affirmons en conséquence notre disponibilité pour contribuer à cette dynamique et invitons d'autres partenaires qualifiés dans le domaine à la rejoindre.

- Souhaitons enfin que cette coopération assumée et confortée entre tous les acteurs fasse de l'espace francophone une référence mondiale en matière de politiques efficaces et solidaires de santé publique centrées sur le besoin des populations.

Fait à Bruxelles, le 7 novembre 2018